

PROCÈS-VERBAL
D'ENQUÊTE PRÉLIMINAIRE

N° 121

du 29 Mars 19 84

L'an mil neuf cent quatre-vingt quatre, le vingt neuf mars,

ANALYSE

Renseignement Administratif : Apparition d'un objet volant non identifié.

gendarme, gendarme,

de la brigade de

Vu les articles et 75 du Code de procédure pénale :

Rapportons les opérations suivantes, que nous avons effectuées agissant en uniforme et conformément aux ordres de nos chefs.

5 Expédition

I. - PRÉAMBULE

Le 29 Mars 1984 à 08h00, nous sommes avisés téléphoniquement par la Mère Supérieure du couvent des soeurs de ce que le 24 Mars 1984 à 05h50, elle a vu depuis le balcon situé au premier étage du couvent et donnant sur la vallée de la rivière Gimone, un objet volant non identifié.

L'apparition a duré un peu plus de dix minutes. La Mère supérieure a alerté les autres soeur et ces dernières ont également assisté à l'apparition.

Nous nous sommes rendus immédiatement au couvent.

II. ENQUETE

De l'audition de la Mère Supérieure, il s'agissait d'un objet de forme ovale, d'environ cinq mètres de longueur sur deux mètres cinquante de largeur. Il était très brillant, non éblouissant, il ne produisait aucun rayonnement alentour.

Il faisait du surplace, se déplaçait à droite à gauche, montait, descendait, ceci à la vitesse de l'éclair. Il est venu s'arrêter à l'aplomb du cimetière du couvent, à une centaine de mètres du témoin et à une trentaine de mètres de hauteur. Là, il a recommencé ses évolutions et ceci sans aucun bruit perceptible.

Ensuite, l'objet est reparti en direction de POLASTRON (Gers).

L'observation de l'objet a cessé volontairement de la part des témoins qui sont retournés à l'office peu après six heures.

Vu et transmis par le Général Commandant la 4ème Région de gendarmerie à M Général commandant la 3° Région Aérienne Division Opération Section défense Aérienne le 1984.

... / ...



de forme allongée.

Il se déplaçait à la vitesse de l'éclair, tantôt à gauche, tantôt à droite, il montait, il descendait.

Il se déplaçait sans bruit.

Nous avons cessé l'observation pour retourner à l'office alors que l'objet se trouvait vers POLASTROU

Le 29 Mars 1984 à 10h00.

Lecture faite, persiste et signe

Les personnes entendues ont signé au carnet de déclarations.

III. - CLOTURE -

Nous clôturons la procédure en l'état dressée en six exemplaires destinés :

- La première à Madame le Procureur de la République
- La deuxième à Monsieur le PREFET, Commissaire de la République du département
- La troisième et quatrième au Ministre de la Défense, Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, Bureau Emploi et Renseignement, Section Opérations.
- La cinquième au Général Commandant la 3ème Région aérienne - Division Opérations Section Défense Aérienne
- Une copie du procès-verbal au Général commandant la Légion de Gendarmerie de Midi Pyrénées
- La sixième aux archives.

Fait et clos à

Le 19/04/1984

Le Gendarme

Le Gendarme